



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Quarante-septième réunion

13–14 avril 2023

Déclaration n° 47-6(F)

Déclaration de M. Osman Ali

Djibouti

au nom de

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine,
Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao,
Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice,
Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal,
Tchad, et Togo

Comité Monétaire et Financier International (CMFI)
Déclaration de M. Ahmed OSMAN ALI
Gouverneur de la Banque Centrale de Djibouti
14 avril 2023

Nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances aux peuples de Turquie, de Syrie, du Mozambique, du Malawi et de Madagascar pour les pertes en vies humaines et les profondes souffrances causées par les récentes catastrophes naturelles. Nous exprimons également notre profonde compassion aux victimes humaines de la guerre en Ukraine et de tous les conflits dans le monde.

PERSPECTIVES ECONOMIQUES MONDIALES ET PRIORITES EN MATIERE DE POLITIQUES

Les risques de détérioration des perspectives de croissance mondiale se sont fortement accrus ces dernières semaines, malgré des signes positifs dans certains domaines clés. Alors que la vigueur des marchés du travail dans les économies avancées, l'élimination des goulots d'étranglement au niveau de l'offre et le renforcement de l'activité en Chine donnaient des raisons d'être optimistes quant à une reprise plus soutenue, la menace que les perspectives les plus défavorables se concrétisent devient de plus en plus évidente. Les faillites et troubles bancaires récents aux États-Unis et en Europe ont envoyé des signaux alarmants, notamment dans les marchés émergents et les économies en développement (MEED) – et plus encore dans les pays à faible revenu (PFR) – sur lesquels les turbulences des secteurs financiers dans les économies avancées ont généralement de fortes retombées négatives. A titre d'exemple, l'une des conséquences a été l'augmentation des écarts de taux d'intérêt pour les émetteurs d'obligations en Afrique subsaharienne qui ont eu un accès limité, voire inexistant, aux marchés internationaux de capitaux au cours des 12 derniers mois, ce qui a davantage durci les conditions financières et accru les vulnérabilités en matière de dette.

A ces développements s'ajoute de multiples autres chocs, notamment la pandémie et la guerre en Ukraine, qui ont eu un impact significatif sur la stabilité mondiale et réduit les marges de manœuvre. Nous saluons donc les mesures de politiques économiques opportunes qui ont été prises jusqu'à présent pour contenir les turbulences et rétablir la stabilité et la confiance dans les marchés financiers. Les cadres de réglementation et de surveillance prudentielles devraient être davantage renforcés, notamment pour faire face aux risques sur les taux d'intérêt afin de garantir la résilience et la stabilité du secteur financier.

Nous sommes également préoccupés par les défis persistants auxquels est confrontée l'économie mondiale, dont la résolution appelle au multilatéralisme et à des actions collectives renouvelées. Nous regrettons la persistance des tensions géopolitiques et la fragmentation accrue au sein des pays et entre eux, qui accentuent les inégalités, l'insécurité alimentaire et des progrès inégaux vers une croissance durable et inclusive. Nous appelons à réduire les tensions géopolitiques par des moyens diplomatiques et à intensifier les efforts pour mettre fin à la guerre russo-ukrainienne. Le changement climatique continue d'avoir des effets dévastateurs dans le monde entier et dans les PFR en particulier, y compris la grave sécheresse

dans la Corne de l'Afrique. Les vulnérabilités accrues en matière de dette s'ajoutent aux défis. Nous ne devons pas non plus perdre de vue les difficultés posées par l'insécurité dans les régions du Sahel, des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique, avec des impacts considérables sur la croissance, les finances publiques et la situation humanitaire. Bien que les perspectives économiques des PFR soient relativement positives, leurs taux de croissance ne sont pas suffisamment élevés pour compenser le risque croissant qu'un nombre important de la population mondiale retombe dans la pauvreté et l'extrême pauvreté, entravant ainsi la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et aggravant la divergence des niveaux de vie avec les pays à revenu intermédiaire (PRI).

Les risques de détérioration des perspectives mondiales restent élevés, les décideurs devraient poursuivre des politiques macroéconomiques domestiques solides et bien calibrées pour contenir les pressions inflationnistes et préserver la stabilité économique et financière, tout en soutenant la reprise et en protégeant les populations les plus vulnérables. La priorité de la plupart des banques centrales devrait être de continuer à ramener l'inflation dans les cibles et veiller à ce que les anticipations d'inflation restent bien ancrées grâce à des taux d'intérêt réels suffisamment positifs. Nous souscrivons à la nécessaire consolidation budgétaire pour soutenir la politique monétaire et éviter que le poids de la lutte contre l'inflation ne pèse trop lourdement sur les banques centrales afin de préserver la croissance. La politique budgétaire devrait viser à préserver la viabilité des finances publiques et de la dette d'une manière favorable à la croissance, dans la mesure du possible, tout en mettant en place ou en renforçant les programmes de protection sociale.

La pénurie de financements externes que subissent déjà certains pays d'Afrique subsaharienne appelle à intensifier les efforts de mobilisation des recettes intérieures. Les actions visant à relever les défis sécuritaires auxquels sont confrontés de nombreux pays d'Afrique subsaharienne sont également essentielles car ces défis menacent leur viabilité budgétaire, créent des crises humanitaires et retardent leurs progrès vers la réalisation des ODD. Les mesures de soutien visant à aider les populations à faire face à l'inflation élevée doivent être adaptées à la situation des pays et préserver la vérité des prix dans la mesure du possible. Ceci favorisera le maintien ou le renforcement de la marge de manœuvre budgétaire pour répondre à des besoins sociaux et de développements plus structurels. Cependant, lorsque de telles mesures prennent la forme d'un gel des prix ou de subventions généralisées, notamment pour l'alimentation et l'énergie, il est essentiel que leur suppression soit progressive afin de préserver la cohésion sociale en ces temps difficiles, tout en maintenant un soutien direct bien ciblé aux groupes vulnérables.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les risques de retombées négatives sur les MEED du resserrement des politiques économiques dans les économies avancées. Le resserrement des politiques monétaires dans ces pays a des effets négatifs sur la stabilité financière, les conditions de financement et la viabilité de la dette dans les pays émergents. Nous appelons à une surveillance étroite de ces risques et à une considération plus approfondie des mesures visant à atténuer de manière appropriée leur impact potentiel, tandis que les MEED continuent à traiter les effets persistants des chocs multiples et à renforcer leur résilience économique.

Les réformes structurelles sont également importantes pour renforcer la résistance aux chocs et stimuler une croissance forte et inclusive. Les efforts déployés par les PFR d'Afrique subsaharienne pour faire face aux effets du changement climatique et préserver la planète en tant que bien public mondial, grâce à des stratégies d'atténuation et d'adaptation, devraient être soutenus plus efficacement par la communauté internationale. En outre, la diversification des sources de croissance et l'avancement de la transformation structurelle de leurs économies de manière à parvenir à un développement durable et inclusif - y compris la création d'emplois pour les jeunes - devraient rester une priorité pour ces pays.

LE PROGRAMME D'ACTION MONDIAL

Nous soutenons le programme d'action mondial de la Directrice générale, notamment l'accent mis sur le Cadre stratégique intégré de l'institution et ses travaux sur la gouvernance, le commerce international, la monnaie numérique et les questions liées au changement climatique, et nous saluons la mise en exergue des questions essentielles pour les PFR, telles que l'insécurité alimentaire et l'aggravation de la pauvreté. Nous félicitons le FMI pour la création d'un guichet dédié aux chocs alimentaires dans le cadre de ses facilités d'urgence afin de répondre aux pressions urgentes sur la balance des paiements découlant de la crise alimentaire mondiale. Il est impératif qu'une telle initiative soit soutenue par les efforts de la communauté internationale pour alléger les contraintes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en engrais et aider les PFR à investir pour accroître leurs capacités de production et de stockage agricoles. En outre, compte tenu de l'environnement extrêmement difficile auquel font face les PFR, en particulier ceux qui sont confrontés à une insécurité alimentaire croissante, nous appelons le FMI à faire preuve de plus d'audace et de flexibilité en ce qui concerne le guichet "choc alimentaire" afin de permettre à un plus grand nombre de pays d'accéder à cet instrument de financement important et opportun.

Nous accueillons favorablement l'accent mis sur le soutien aux pays vulnérables, notamment les pays à faible revenu et les États fragiles et touchés par un conflit. Nombre de ces pays sont confrontés à des chocs sécuritaires qui ont une incidence sur leur situation budgétaire. Les coûts de gestion des flux de réfugiés et des populations déplacées à l'intérieur d'un pays, ainsi que la pression exercée par ces mouvements sur les infrastructures socio-économiques, constituent des contraintes supplémentaires sur les finances publiques. Cela nécessite une intégration des questions sécuritaires dans la surveillance du FMI. Ceci pourrait se faire par le biais d'analyses approfondies de leur impact et de leurs retombées sur le budget et la croissance, ainsi qu'une augmentation de l'aide au renforcement des capacités et du soutien financier, le cas échéant. Nous saluons la stratégie du FMI pour les États fragiles et touchés par un conflit devant fournir des conseils opérationnels et des ressources pour mieux soutenir ces États.

L'éradication des vulnérabilités de la dette à travers des plans de restructuration reste essentielle. Pour les pays vulnérables à revenu faible ou intermédiaire confrontés au surendettement, il est urgent d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Cadre commun du G20. Nous accueillons favorablement les avancées dans la restructuration de la dette du Tchad et appelons à son achèvement rapide. Ce cas démontre bien qu'avec la volonté de toutes les parties prenantes, le Cadre commun du G20 peut tenir ses promesses. Nous appelons

également à des progrès rapides concernant les processus pour le Sri Lanka, la Zambie, le Ghana et l'Éthiopie, et à l'examen du traitement de la dette des autres pays surendettés. Nous encourageons le FMI dans ses efforts de facilitation des processus complexes de restructuration de dette et leur coordination, notamment entre les créanciers traditionnels, les nouveaux créanciers officiels et les créanciers privés. À cet égard, nous saluons le lancement de la Table-ronde mondiale sur la dette souveraine, qui sera utile pour remédier aux lacunes des processus de restructuration de dette, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cadre commun.

Nous saluons la récente décision du Conseil d'administration du FMI de relever les limites d'accès annuelles et cumulées au titre du Compte des ressources générales (CRG) et appelons à un alignement rapide des limites similaires au titre du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). La décision d'augmenter les limites d'accès dans le cadre du CRG permettra aux pays membres, en particulier ceux parmi les PFR qui peuvent bénéficier des combinaisons des facilités CRG-FRPC, d'accéder à des ressources non-concessionnelles supplémentaires du FMI selon les besoins. Nous espérons que l'accès aux ressources du FRPC sera également rehaussé en vue de sauvegarder le principe d'uniformité de traitement et d'impartialité entre les membres. Le FMI devra veiller à maintenir sa capacité de réponse aux besoins croissants de balance des paiements des membres à faible revenu. À cet égard, nous appelons à davantage d'efforts de mobilisation de ressources et, à ce titre, encourageons la mise à disposition volontaire de DTS supplémentaires en faveur du FRPC - en particulier ses ressources destinées à subventionner les prêts - et vers le Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (FFRD). Nous appelons également à la prise en compte des ressources internes du FMI à cette fin, y compris les ventes d'or. Nous soutenons la mise à disposition volontaire de DTS au profit des banques multilatérales de développement pour accroître leur capacité d'assistance aux pays à faible revenu. Une attention doit également être accordée au réapprovisionnement du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) qui demeure sous-financé et ne pourra pas répondre aux besoins des pays membres dans l'éventualité d'une catastrophe éligible. C'est pourquoi, nous appelons le FMI à explorer toutes les options pour un approvisionnement adéquat de ses différents fonds fiduciaires.

L'achèvement rapide des réformes dans le cadre de la 16^{ème} Révision générale des quotes-parts, avec un impact significatif sur les ressources permanentes du FMI, est essentiel pour renforcer l'efficacité de l'institution et son rôle unique dans le filet de sécurité financière mondial. Les quotes-parts sont au cœur de la capacité permanente de prêt et de la gouvernance du FMI, et par conséquent, nous continuons d'appeler à l'accélération des discussions sur les différents éléments de la Révision pour une conclusion rapide, d'ici le 15 décembre 2023, date buttoir. Nous souhaitons ardemment voir cette révision aboutir à une augmentation des quotes-parts totales et à la protection des parts de tous les pays éligibles au FRPC et des petits pays en développement. Nous continuons également de soutenir et appeler à plus de progrès en matière de diversité du personnel du FMI, y compris au niveau de la direction générale.

Nous reconnaissons l'importance du commerce international en tant que moteur d'une croissance inclusive. Il est essentiel de garantir un système commercial multilatéral fondé sur des règles transparentes et équitables. Le rôle du FMI reste essentiel dans la promotion de la

coopération économique internationale et la création d'un environnement qui encourage le commerce et les investissements mondiaux. À cet égard, le renforcement d'une participation équitable de l'Afrique subsaharienne aux flux commerciaux mondiaux, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des industries émergentes et de la création de chaînes de valeur, profitera à la fois à la région et à l'économie mondiale. L'intégration régionale est un pas important dans cette direction. Nous appelons donc à un rôle plus actif du FMI dans le soutien à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) naissante.

Une attention continue et soutenue du FMI sur les problèmes structurels d'importance macro-critique tels que le changement climatique et la garantie de financements à long terme reste essentielle. Une action plus collective est nécessaire pour mobiliser des ressources, y compris des financements privés, pour les pays en développement vulnérables au changement climatique qui manquent d'espace budgétaire pour répondre aux besoins d'atténuation et d'adaptation. L'Afrique subsaharienne doit donner la priorité à l'adaptation et à la résilience et investir massivement dans des activités « vertes », notamment à travers des plans tels que le Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique. Nous exhortons la communauté internationale à fournir un soutien financier et technique et à promouvoir le transfert de technologies vers le continent à travers des efforts pour protéger le climat qui est un bien public mondial. Plus que jamais, la coopération multilatérale doit être renforcée si nous voulons relever efficacement des défis communs complexes.